



Actions 17Le0265—17Le0266—17Le0267

La province de Luxembourg a réalisé plusieurs chantiers durant l'été 2018. Citons notamment sur la commune de Saint-Hubert: les travaux de stabilisation de la berge de la Masblette (dans le musée de la vie rurale) avec repositionnement de la passerelle de la "Goffe".

Au Gué du Pont Mauricy, la berge gauche de la Masblette a été renforcée, ainsi que l'assise de la passerelle piétonne. Bonne nouvelle pour la faune piscicole: le seuil en aval du gué a été rompu et des enrochements ont été placés pour permettre la libre circulation du poisson.



Au niveau du ruisseau de Leupont, au captage du petit maçon, les berges ont été stabilisées afin d'éviter le débordement du cours d'eau sur le captage. La commune a profité de la présence de l'entrepreneur pour remplacer le tuyau sous le pont par un pertuis. Ce type d'aménagement présente plusieurs avantages par rapport à un tuyau. Le



pertuis, quand il est bien enfoncé dans le lit du cours d'eau (plafond) : a) respecte davantage la morphologie naturelle du ruisseau; b) est moins susceptible de se boucher avec des branchages; c) un substrat naturel (graviers,...) vient s'y déposer; d) grâce à sa dimension plus importante, il est capable d'accueillir de plus grandes quantités d'eau (en cas d'orage par exemple).



SAVIEZ-VOUS QUE ?

La Belgique fait partie des pays les plus imperméabilisés d'Europe. Les surfaces imperméables correspondent aux surfaces artificialisées qui empêchent l'infiltration des eaux (routes, allées, trottoirs, parkings, bâtiments,...).

L'imperméabilisation des sols est une problématique environnementale préoccupante, en raison d'une part de son caractère irréversible à l'échelle de plusieurs générations, et d'autre part de la perte de fonctions qui en découle.

D'après une étude réalisée par l'Agence européenne pour l'environnement (sur base d'images satellitaires), la Belgique présentait en 2006 un taux d'imperméabilisation de 7,18 %, juste après les Pays-Bas (7,96 %) et Malte (13,80 %) alors que la proportion de la superficie totale des sols imperméabilisés pour les 38 pays était estimée à 1,85 %.

Que faire? Limiter l'artificialisation, remobiliser les sols déjà artificialisés au lieu d'investir de nouvelles terres, employer des matériaux perméables, aménager des infrastructures vertes et des systèmes de récupération naturelle de l'eau. La Commission européenne invite ses Etats membres à prendre des mesures et établir des objectifs contraignants en matière d'occupation des sols.

Source : Rapport sur l'état de l'environnement wallon 2017



A vos agendas !

Lu 15 octobre à 13h30 à L'Acinapolis à Jambes : colloque « Poissons et écrevisse de Wallonie » dans le cadre du Festival International Nature Namur. Invitation et programme sur <http://biodiversite.wallonie.be/>

Mardi 23 octobre à la salle communale à Saint-Hubert à 16h : assemblée générale/comité de rivière.

Sa 17 novembre de 12h à 16h au hall omnisports de Nassogne : stand du CR Lesse au marché du terroir, dans le cadre du festival des terres nourricières. Rediffusion de la conférence de Claude et Lydia Bourguignon, diffusion de vidéos,...